

PREAVIS N°05/2021

du comité de direction

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
de l'association intercommunale
du SDIS Nyon-Dôle

Budget 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, le comité de direction de l'association de communes "SDIS Nyon-Dôle" a le plaisir de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'année 2022. Celui-ci est établi conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes. En vertu de l'article 35 des statuts de notre association, le budget doit être approuvé par le conseil intercommunal avant le 30 septembre.

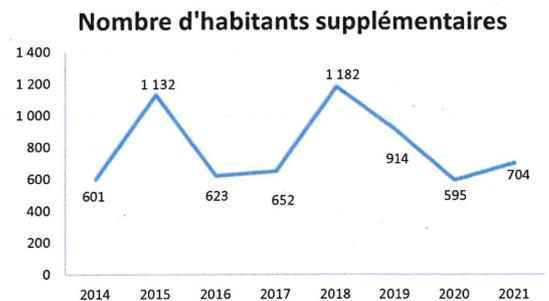
Le comité de direction est satisfait de pouvoir présenter un budget stable, qui correspond aux chiffres du budget 2021. Le plan comptable développé et validé par le service des finances de la commune boursière de l'association (commune de Nyon) est parfaitement en adéquation avec le budget établi. Fortement impactée par le COVID, l'année 2020 n'est pas forcément l'année à prendre en comparatif, raison pour laquelle nous avons utilisé les comptes 2019 et 2020 pour la préparation de notre budget.

Un cadrage budgétaire a été effectué à tous les stades de la préparation de ce budget. Il a été préparé dans une perspective d'économie de moyens, en recherchant les effets de synergie chaque fois que cela était possible, sans perdre de vue la nécessité de disposer des moyens nécessaires à la fourniture des prestations attendues et en adéquation avec l'évolution démographique de notre région. Le budget présenté est donc précis, fondé sur des éléments connus et maîtrisés à ce jour. Depuis la création du SDIS Nyon-Dôle, nous n'avons cessé d'affiner les budgets. Tout a été mis en œuvre pour que le cadre budgétaire soit respecté. On est arrivé à un degré de précision limite. **Le but de ce budget 2022 est de rester le plus proche possible du coût de CHF 42.- par habitant.**

Méthodologiquement, le budget 2022 a été établi en tenant compte des quatre sites opérationnels du SDIS Nyon-Dôle, ainsi que la PROV (Protection respiratoire de l'Ouest vaudois). Cela offre un degré de détails performant avec les avantages d'une comptabilité analytique. Pour rappel, les coûts de la PROV étant refacturés aux trois SDIS partenaires, c'est un compte qui équilibre les charges et les recettes afin de boucler à 0. Il n'y a donc pas d'incidence sur le coût par habitant de l'association.

Les recettes :

La région reste en croissance, mais d'une valeur médiane depuis la création du SDIS Nyon-Dôle. Avec la mise à jour des chiffres de 2020, sur l'ensemble des 18 communes du SDIS Nyon-Dôle, nous comptons 704 nouveaux habitants, ce qui représente un total de 48'303 habitants qui génèrent une recette supplémentaire d'environ CHF 29'600.-.



Dans les catégories de recettes, *taxes, émoluments, produits des ventes* (43) est en légère diminution de CHF 3'250.-, (soit -1,4%).

Par contre, *participations et remboursement de collectivités publiques* (45) est en augmentation de CHF 37'164.-, (soit 1,7%). La grande partie de cette augmentation est la participation des communes membre en augmentation de CHF 29'974.- (soit 1,5%), mais également la participation des 3 SDIS membre (Nyon-Dôle, Gland Serine et Terre-Sainte) aux coûts de fonctionnement de la PROV soit une augmentation de CHF 7'190.- (10,6%).

Les *autres prestations et subventions* (46) sont en augmentation de CHF 3'849.- (soit 0,6%).

Dans le détail, on peut noter que :

- Augmentation des *subventions de l'ECA DPS* de CHF 6'999.-
- Les *subventions de l'ECA DAP 650-4651-03* sont par contre en diminution de CHF -1'700.-. Légère diminution du nombre de personnel DAP dans le SDIS.
- Les *subventions ECA pour les cours cantonaux 650-4651-06* sont en diminution de CHF -1'450.-.

L'augmentation du **total des revenus**, en tenant compte de la participation des communes, est budgétisée à 1,2% soit CHF 37'763.-.

Les charges :

Il est à relever que depuis plusieurs années (2016) un dépassement dans le compte 650-3013-01 **exercices** est constaté dans l'ensemble des sites du SDIS. La formation est la clé de voûte de notre fonctionnement. Les missions assurées par nos intervenants, le turn-over que l'on rencontre dans les SDIS du canton (aux alentours de 10% par année), les nouveaux moyens acquis ou mis à disposition par l'ECA, ou encore de nouveaux modules de formation nécessite une augmentation du nombre d'heures de formation.

La formation est la clé de voûte du bon fonctionnement de la défense incendie et secours.

Nous souhaitons adapter les montants suivants :

- 650-3013-01 **exercices** en augmentation de CHF 5'130.- (1,5%).
- 650-3013-02 **Gardes, piquets DPS** en augmentation de CHF 12'000.- (10,5%). Nous souhaitons adapter la prise en charge financière des permanences des officiers CI-DIR. 365 jours par année, 24h sur 24h il y a un officier de permanence pour l'ensemble du SDIS. Cette fonction de chef d'intervention de direction CI-DIR est assurée par un des officiers permanents la journée, mais la nuit et le WE par un officier volontaire ou par le commandant. (4 officiers). Ils interviennent sur l'ensemble du SDIS (4 sites opérationnels) en plus des intervenants mais que sur des cas plus importants.
Fixé par les directives de l'ECA, le WE du vendredi 18h au lundi 6h, 6 personnes au site de Nyon et 2 au site de St-Cergue sont de permanence (environ 4 fois par année). Ils sont rénumérés 90.- par jour pour assurer cette permanence. Le CI-DIR qui effectue un WE sur 4 (13 WE) ne l'était pas. Nous souhaitons corriger et unifier cette différence de traitement.

Dans le détail des dépenses, on peut également noter :

- Une diminution du montant **des cours cantonaux** 650-3013-04 de CHF -6'890.- (-6,1%).
- Une augmentation **des frais de formation** 650-3091-00 de CHF 1'150.- (6,2%) permettant d'augmenter la formation de chauffeurs poids-lourds.
- Le compte 650-3116-00 **Achat de matériel spécialisé** est en augmentation de CHF 1'500.- (1,9%). Il nous permet d'équiper le SDIS de nouveau matériel performant.
- Le compte 650-3141-02 **Station de lavage** est en augmentation de CHF 1'000.- (16,7%). Il est à noter que les coûts de cette station de lavage sont répartis entre les différents utilisateurs (PNR, ambulances services Nyon et les SI Nyon).
- Le compte 650-3161-00 **loyers** est en diminution de CHF -4590.- (-1%). La moitié du local de Crassier a été rendu à la commune.
- Les postes de permanents sont inscrits dans le compte 650-3185-03 **salaires fixes**. Ces derniers étant employés par la ville de Nyon, l'association rembourse chaque mois à l'employeur un montant équivalent aux salaires et charges versés. Le responsable administratif, le Cap R. Jayet a annoncé son départ à la retraite pour octobre 2022. Afin de soigner cette transition, un fonctionnement de 2 mois en doublure a été budgété. En y ajoutant l'évolution des salaires du personnel permanent, ainsi que le rattrapage CIP cela représente une augmentation de CHF 26'000.- (2,8%).
- Un nouveau logiciel de travail en collaboration (WEDO) a été acquis afin de débiter cette nouvelle législature avec un outil adapté. D'un coût annuel de CHF 3'600.- (6,1%), il vient en augmentation du 650-3185-05 **Frais achat / entretien du matériel et logiciel informatique**.

Dépense exceptionnelle

Pour 2021, une dépense exceptionnelle avait été demandée afin de perpétuer la tradition de la revue quinquennale. A chaque changement de législature, le SDIS organise une revue afin de remercier les autorités sortantes, accueillir les autorités entrantes, présenter les équipements à la population, et enfin rassembler l'entier des sapeurs-pompiers du SDIS ainsi que leurs compagnes lors d'une soirée.

En 2016 s'était déroulée la première édition regroupant les 18 communes du SDIS. Pour 2021 cette manifestation avait dû être annulée en raison de la crise du COVID. Reportée en 2022, la date du 25 juin est d'ores et déjà réservée.

Le montant planifié sur le budget 2021 ne sera pas utilisé, mais il est donc nécessaire de le remettre pour 2022. Par contre, les résultats positifs de l'exercice 2020 (Covid) nous ont permis de mettre un montant de CHF 25'000.- sur le fonds de réserve REVUE. Pour le budget 2022, il y aura donc un montant de CHF 5'000.- au 650-3099-01 [Revue quinquennale](#).

Prestations facturées au SDIS

Le budget tient également compte des montants qui sont facturés par la ville de Nyon pour les prestations qu'elle assure (finance, R&RH, informatique, etc.). Il en va de même pour les loyers des différents bâtiments, tous calculés selon les mêmes tarifs.

Fonds de réserve

Pour ce qui est des véhicules, le matériel roulant est constitué de véhicules légers (moins de 3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'intervention sont fournis par l'ECA pour 47% ou financés par l'association intercommunale, actuellement à hauteur de 53% du parc. Il est à noter que le parc véhicule vieillit. La moyenne d'âge de nos 22 véhicules, propriétés du SDIS est de 23 ans. Le renouvellement de ces véhicules, du matériel ou encore d'infrastructures, comme l'entretien des portes sectionnelles, devra obligatoirement être pris en charge par l'association. **Il sera nécessaire d'augmenter les montants prévus à ces remplacements dans le futur.** Pour 2022, afin d'anticiper sur ces investissements, mais également (sur demande du conseil intercommunal) en vue du financement de la revue du SDIS (en 2026), CHF 45'000.- ont été attribués cette année au [fonds de réserve et de renouvellement](#) 650-3801-00 qui permettra de réaliser, le moment venu, ces investissements.

L'augmentation totale des charges est budgétisée à 1.2% soit CHF 37'763.- (en baisse p/r à l'exercice précédent).

Coût par habitant

Tout a été mis en œuvre afin de rationaliser au mieux le coût par habitant. Pour le budget 2022, les 18 communes membres de l'association voient leur contribution budgétisée à CHF 41.95 par habitant. Pour bien comparer le coût du SDIS Nyon-Dôle, le tableau ci-dessous permet d'observer l'évolution du coût par habitant, basé sur une répartition égale sur l'ensemble des habitants :

Coût par habitant	Budget	Budget (avec 10.- supplémentaire Nyon)	17 communes	Comptes
2014	40.31	45.83	35.83	36.92
2015	40.39	45.92	35.92	36.88
2016	42.49	47.99	37.99	39.19
2017	40.09	45.61	35.61	38.04
2018	40.74	Unifié depuis le 1er janvier 2018		38.40
2019	42.29			39.68
2020	42.47			37.94 Covid
2021	41.94			
2022	41.95			

A titre de comparaison, le montant par habitant est plus faible qu'en 2016 malgré l'engagement d'un sapeur-pompier permanent supplémentaire en 2019.

Un budget qui soutient la milice

En tout état de cause, le budget 2022 qui vous est présenté, répond aux besoins du corps de sapeurs-pompiers dont l'engagement et la qualité des interventions n'est plus à démontrer. Le comité de direction est convaincu qu'avec ce budget stabilisé, il dote le SDIS des moyens nécessaires pour accomplir ses missions, malgré la forte augmentation démographique de ces dernières années.

De plus, il marque auprès du corps de sapeurs-pompiers, l'intérêt et le soutien des dix-huit communes partenaires dans leur mission indispensable auprès de la population.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'association SDIS Nyon-Dôle

vu le préavis No 05/2021 du comité de direction du 7 juillet 2021 sur le budget 2022,
ouï le rapport de la commission de gestion et finances chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

D'approuver le budget 2022 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle.

Ainsi adopté par le Comité de direction de l'Association SDIS Nyon-Dôle dans sa séance du 7 juillet 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



Patrick Barras



La secrétaire



Séverine Clément

Liste des annexes :

- Budget 2022
- Répartition des charges par commune membre
- Plan des investissements



N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE				Variation p/r budget 21		Remarques
		COMPTES		BUDGET 2021	BUDGET 2022	en CHF	en %	
		2019 CHF	2020 CHF	CHF	CHF			
3	Charges	2 882 949.63	2 767 831.58	3 000 025.00	3 037 787.50	37 763	1.2%	
30	Autorité et personnel	1 010 692.25	744 297.85	1 052 360.00	1 053 920.00	1 560	0.1%	
650-3003-00	Jetons de présence	32 830.00	28 810.00	32 040.00	32 500.00	460	1.4%	
650-3003-01	EM régional	4 960.00	6 400.00	5 600.00	5 600.00	0	0.0%	
650-3003-02	CI (Conseil intercommunal)	5 700.00	3 650.00	5 100.00	5 100.00	0	0.0%	
650-3003-03	CODIR (Comité directeur)	9 180.00	9 080.00	9 000.00	9 000.00	0	0.0%	
650-3003-04	COGES Commission de gestion)	0.00	0.00	1 500.00	1 500.00	0	0.0%	
650-3003-05	EM de site	12 990.00	9 680.00	10 840.00	11 300.00	460	4.1%	1 chef d'intervention de direction (CI-DIR) supplémentaire qui rejoindra à thème l'EM du site de Nyon
650-3012-00	Salaires personnel auxiliaire	119 002.25	101 080.00	130 890.00	129 900.00	-990	-0.8%	
650-3012-01	Indemnités auxiliaires	102 986.25	87 080.00	111 890.00	110 900.00	-990	-0.9%	
650-3012-02	Indemnités de fonctions	14 000.00	14 000.00	14 000.00	14 000.00	0	0.0%	
650-3012-03	Indemnités Paléo	2 016.00	0.00	5 000.00	5 000.00	0	0.0%	
650-3013-00	Total soldes	797 079.25	572 397.30	806 480.00	817 570.00	11 090	1.4%	
650-3013-01	Exercices 30.-/h	345 700.10	215 855.50	338 870.00	344 000.00	5 130	1.5%	Augmentation du nombre de formation à la PROV
650-3013-02	Gardes Piquets DPS 90.-/j	102 182.40	100 733.05	102 200.00	114 200.00	12 000	10.5%	CI-DIR le WE 365/365
650-3013-03	Interventions 35.-/h	182 761.25	146 823.75	179 000.00	179 000.00	0	0.0%	
650-3013-04	Cours formation cant ECA 250.-/j	104 150.00	80 250.00	119 510.00	112 620.00	-6 890	-6.1%	
650-3013-05	Manifestations 25.-/h	12 018.75	3 875.00	14 600.00	14 300.00	-300	-2.1%	
650-3013-06	Paléo 24.-/h	35 748.00	0.00	35 000.00	35 000.00	0	0.0%	
650-3013-07	Heures de conduites chauffeurs 25.-/h	14 518.75	24 860.00	17 300.00	18 450.00	1 150	6.2%	
650-3030-00	Cotisations AVS / AI / APG / AC	32 611.35	20 466.25	32 000.00	33 000.00	1 000	3.0%	Lié à l'augmentation du nombre d'heure d'instruction
650-3050-00	Assurance de personnes	0.00	0.00	450.00	450.00	0	0.0%	
650-3060-00	Remboursement de frais	3 850.50	750.00	1 000.00	1 000.00	0	0.0%	
650-3091-00	Frais de formation	21 018.90	20 794.30	26 000.00	26 000.00	0	0.0%	
650-3099-00	Concours	4 300.00	0.00	8 500.00	8 500.00	0	0.0%	
650-3099-01	Revue quinquennale	0.00	0.00	15 000.00	5 000.00	-10 000	-200.0%	A remettre vu le déplacement en 2022. En complément au montant du fond de réserve, afin d'atteindre les CHF50'000.- budgété pour la REVUE
31	Biens, services et marchandises	1 771 089.37	1 851 970.73	1 845 090.00	1 870 900.00	25 810	1.4%	
650-3101-00	Imprimés, fournitures de bureau	10 228.74	9 397.75	10 900.00	10 600.00	-300	-2.8%	
650-3102-00	Insertions dans les journaux	3 222.66	1 760.75	2 250.00	2 250.00	0	0.0%	
650-3116-00	Achats matériel spécialisé	70 951.52	68 642.94	76 000.00	77 500.00	1 500	1.9%	
650-3116-01	Achats matériel spécialisé lié à un préavis	0.00	85 115.45	0.00	0.00	0	0.0%	
650-3120-00	Eau, gaz, électricité BAT	16 108.95	15 826.15	16 000.00	16 200.00	200	1.2%	
650-3124-00	Total chauffage et carburant	71 372.35	59 734.75	75 600.00	75 700.00	100	0.1%	
650-3124-01	Chauffage des bâtiments BAT	41 640.45	38 507.65	43 000.00	43 500.00	500	1.1%	
650-3124-02	Achats de carburant	29 731.90	21 227.10	32 600.00	32 200.00	-400	-1.2%	
650-3131-00	Subsistance lors d'interventions	5 540.85	2 731.10	7 500.00	7 500.00	0	0.0%	
650-3133-00	Achats produits de nettoyage	3 216.25	4 700.35	5 200.00	4 750.00	-450	-9.5%	
650-3141-00	Entretien bâtiments	22 078.41	23 929.46	21 200.00	22 200.00	1 000	4.5%	
650-3141-01	Caserne	15 133.18	14 694.71	16 200.00	16 200.00	0	0.0%	
650-3141-02	Station de lavage	6 945.23	9 234.75	5 000.00	6 000.00	1 000	16.7%	Augmentation des frais (mais reparti entre les utilisateurs PNR, Ambulances services et SI)
650-3145-00	Frais entr. trav. Espaces Verts EV	0.00	0.00	3 000.00	3 000.00	0	0.0%	
650-3155-00	Entretien véhicules à moteur	55 844.04	55 033.98	59 500.00	59 500.00	0	0.0%	
650-3156-00	Entretien matériel spécialisé	22 849.63	23 528.02	27 500.00	27 900.00	400	1.4%	
650-3161-00	Loyers	456 988.40	452 388.40	458 640.00	454 050.00	-4 590	-1.0%	
650-3170-00	Frais réception et délégation	26 164.60	25 048.80	28 000.00	28 100.00	100	0.4%	
650-3181-00	Frais de ports et taxes CCP	3 654.75	3 533.33	4 700.00	4 450.00	-250	-5.6%	
650-3182-00	Frais de téléphones, télé-réseau, réseaux sociaux,	12 902.57	12 820.30	11 700.00	12 000.00	300	2.5%	Réseaux sociaux
650-3184-00	Pertes sur débiteurs	3 334.40	3 440.30	5 000.00	5 000.00	0	0.0%	
650-3185-00	TOTAL honoraires	934 366.00	961 082.30	979 000.00	1 007 800.00	28 800	2.9%	
650-3185-01	Honoraires de médecins	10 583.15	13 043.85	14 300.00	13 500.00	-800	-5.9%	
650-3185-02	Frais RRH (sans formation) RRH	8 625.00	6 750.00	9 000.00	9 000.00	0	0.0%	
650-3185-03	Salaires fixes RRH	846 588.25	872 756.35	886 300.00	912 300.00	26 000	2.8%	Augmentations statutaires & 2 mois de doublure pour nouveau poste admin avec RJA
650-3185-04	Frais Finance (Compta, facturation) FIN	8 000.00	8 000.00	8 000.00	8 000.00	0	0.0%	
650-3185-05	Frais achat/entr. matériel et logiciel informatique INF	55 400.00	55 362.50	55 400.00	59 000.00	3 600	6.1%	Logiciel WEDO (travail en collaboration)
650-3185-06	Frais juridique	0.00	0.00	1 000.00	1 000.00	0	0.0%	
650-3185-07	Révision des comptes	5 169.60	5 169.60	5 000.00	5 000.00	0	0.0%	
650-3186-00	Primes d'assurances choses/RC OJ	23 889.60	21 764.55	25 500.00	24 500.00	-1 000	-4.1%	Diminution suite a remise sur le marché par courtier
650-3188-00	Enlèvement et élimination des ordures	1 368.00	1 520.00	1 400.00	1 400.00	0	0.0%	
650-3193-00	Cotisations à associations diverses	9 047.85	8 106.95	9 200.00	9 200.00	0	0.0%	
650-3195-00	TVA	8 322.10	4 441.85	8 800.00	8 800.00	0	0.0%	
650-3199-00	Frais divers	9 637.70	7 423.25	8 500.00	8 500.00	0	0.0%	
650-3199-01	Jubilés cadeaux	6 339.30	4 813.15	5 500.00	5 500.00	0	0.0%	
650-3199-02	Concept Sport	1 979.25	236.35	2 000.00	2 000.00	0	0.0%	
650-3199-03	Autres frais divers	1 319.15	2 373.75	1 000.00	1 000.00	0	0.0%	

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			
		COMPTES		BUDGET	BUDGET
		2019	2020	2021	2022
		CHF	CHF	CHF	CHF
33	Rachat de véhicules	20 325.00	20 325.00	20 325.00	20 325.00
650-3313-00	Rachat de véhicules	20 325.00	20 325.00	20 325.00	20 325.00
35	Remboursement, participation à des collectivités publiques	40 797.25	19 738.00	42 250.00	47 642.50
650-3519-00	Remboursement fournitures au Canton	8 090.55	3 745.20	7 000.00	7 000.00
650-3521-00	Participation au concept régional de protection respiratoire	32 706.70	15 992.80	35 250.00	40 642.50
38	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	40 045.76	131 500.00	40 000.00	45 000.00
650-3801-00	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	40 045.76	131 500.00	40 000.00	45 000.00
650	Total des charges	2 882 949.63	2 767 831.58	3 000 025.00	3 037 787.50

Variation p/r budget 21		Remarques
en CHF	en %	
0	0.0%	
0	0.0%	
5 393	11.3%	
0	0.0%	
5 393	13.3%	Augmentation du coût par porteur APR, amélioration de la formation PROV. Compensé par 650-4525-02 Participation des SDIS à la PROV
5 000		
5 000	11.1%	Renouvellement du parc véhicule, infrastructure et Revue Quinquennale 2026
37 763	1.2%	

4	Revenus	2 882 949.63	2 767 831.58	3 000 025.00	3 037 787.50
42	Revenus du patrimoine	0.00	0.00	0.00	0.00
650-4221-00	Intérêts bancaires	0.00	0.00	0.00	0.00
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	241 791.60	171 338.80	235 994.05	232 744.05
650-4356-00	Facturations à des tiers	196 616.08	169 263.80	190 994.05	187 744.05
650-4356-01	Facturations à des tiers (avec TVA)	59 966.96	42 165.80	59 150.00	58 900.00
650-4356-02	Facturations à des tiers (sans TVA)	136 649.12	127 098.00	131 844.05	128 844.05
650-4359-00	Prestations "Paléo" (avec TVA)	41 744.52	0.00	42 000.00	42 000.00
650-4361-00	Remboursement des traitements	2 610.00	2 060.00	3 000.00	3 000.00
650-4390-00	Recettes diverses	821.00	15.00	0.00	0.00
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	1 959 938.13	1 859 425.86	2 107 134.80	2 144 298.30
650-4521-00	Total des Facturation aux communes	39 342.83	26 618.06	50 200.00	50 200.00
650-4521-01	Facturation aux communes (avec TVA)	39 342.83	26 618.06	50 200.00	50 200.00
650-4521-02	Facturation aux communes (sans TVA)	0.00	0.00	0.00	0.00
650-4525-00	Participation des communes	1 920 595.30	1 832 807.80	2 056 934.80	2 094 098.30
650-4525-01	Participations des communes au SDIS	1 865 175.60	1 806 225.31	1 996 387.30	2 026 360.80
650-4525-02	Participations des SDIS à la PROV	55 419.70	26 582.49	60 547.50	67 737.50
46	Autres prestations et subventions	681 219.90	651 784.95	656 896.15	660 745.15
650-4651-00	Subventions sur frais d'exploitation	681 219.90	651 784.95	656 896.15	660 745.15
650-4651-01	Interventions payées par ECA	242 397.75	197 917.80	202 845.00	202 845.00
650-4651-02	Subventions de l'ECA DPS	248 051.15	251 155.15	243 451.15	250 450.15
650-4651-03	Subventions de l'ECA DAP	38 196.00	59 672.00	59 700.00	58 000.00
650-4651-04	Subventions de l'ECA pour véhicules	1 900.00	2 650.00	0.00	0.00
650-4651-05	Subventions de l'ECA pour piquets DPS	94 150.00	94 150.00	94 150.00	94 150.00
650-4651-06	Subventions de l'ECA pour les cours cantonaux	56 525.00	46 240.00	56 750.00	55 300.00
6504801-01	Prélèvements sur le fonds de réserve	0.00	85 281.97	0.00	0.00
650	Total des revenus	2 882 949.63	2 767 831.58	3 000 025.00	3 037 787.50

37 763	1.2%	
0		
0		
-3 250	-1.4%	
-3 250	-1.7%	
-250	-0.4%	
-3 000	-2.3%	
0	0.0%	
0	0.0%	
0		
37 164	1.7%	
0	0.0%	
0	0.0%	Depuis 2021 Participation commune de Céligny, selon convention (15.-/hab)
0		
0	0.0%	
29 974	1.5%	
7 190	10.6%	
3 849	0.6%	
3 849	0.6%	
0	0.0%	
6 999	2.8%	Voir financement MIR 8500.-
-1 700	-2.9%	Moins de personnel DAP
0		Montant intégré dans le 650-4651-02 subventions ECA DPS (depuis 2017)
0	0.0%	
-1 450		
0		
37 763	1.2%	

Total par SDIS 0.00 0.00 0.00 0.00

Coût par habitant	Comptes 2019	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Coût par habitant pour les 18 communes	39.68	37.95	41.94	41.95

Coût par habitant	Budget	Budget (avec 10.- supplémentaire Nyon)	17 communes	Comptes
2014	40.31	45.83	35.83	36.92
2015	40.39	45.92	35.92	36.88
2016	42.49	47.99	37.99	39.19
2017	40.09	45.61	35.61	38.04
2018	40.74	Unifié depuis le 1er janvier 2018		38.40
2019	42.29			39.68
2020	42.47			37.94
2021	41.94			
2022	41.95			

Covid

Répartition des charges par les communes membres

Communes	Coût effectif 2020			Budget 2021 Répartition par commune			Budget 2022 Répartition par commune			Différence		
	Résidents permanents (ASV 31.12.19)	Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)	Résidents permanents (ASV 31.12.19)	Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)	Résidents permanents (ASV 31.12.20)	Différence entre 19 et 20			Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)
Arnex	229	37.95	8 689.80	229	41.94	9 604.67	240	11	4.8%	41.95	10 068.25	463.58
Arzier	2 801	37.95	106 288.73	2 801	41.94	117 478.96	2 912	111	4.0%	41.95	122 161.41	4 682.46
Borex	1 132	37.95	42 955.67	1 132	41.94	47 478.11	1 157	25	2.2%	41.95	48 537.35	1 059.24
Cheserex	1 238	37.95	46 978.02	1 238	41.94	51 923.94	1 248	10	0.8%	41.95	52 354.89	430.95
Crans	2 286	37.95	86 746.17	2 286	41.94	95 878.93	2 340	54	2.4%	41.95	98 165.42	2 286.49
Crassier	1 169	37.95	44 359.70	1 169	41.94	49 029.95	1 174	5	0.4%	41.95	49 250.51	220.56
Duillier	1 090	37.95	41 361.91	1 090	41.94	45 716.55	1 128	38	3.5%	41.95	47 320.77	1 604.21
Eysins	1 737	37.95	65 913.43	1 737	41.94	72 852.89	1 740	3	0.2%	41.95	72 994.80	141.91
Genolier	2 000	37.95	75 893.41	2 000	41.94	83 883.58	1 996	-4	-0.2%	41.95	83 734.26	-149.32
Gingins	1 239	37.95	47 015.97	1 239	41.94	51 965.88	1 257	18	1.5%	41.95	52 732.45	766.57
Givrins	1 032	37.95	39 161.00	1 032	41.94	43 283.93	1 031	-1	-0.1%	41.95	43 251.52	-32.41
Grens	383	37.95	14 533.59	383	41.94	16 063.71	405	22	5.7%	41.95	16 990.17	926.46
La Rippe	1 136	37.95	43 107.46	1 136	41.94	47 645.87	1 131	-5	-0.4%	41.95	47 446.62	-199.25
Nyon	21 416	37.95	812 666.68	21 416	41.94	898 225.39	21 743	327	1.5%	41.95	912 141.33	13 915.94
Prangins	4 088	37.95	155 126.14	4 088	41.94	171 458.04	4 101	13	0.3%	41.95	172 041.19	583.15
Signy	586	37.95	22 236.77	586	41.94	24 577.89	581	-5	-0.9%	41.95	24 373.55	-204.34
St-Cergue	2 603	37.95	98 775.28	2 603	41.94	109 174.48	2 674	71	2.7%	41.95	112 177.07	3 002.58
Trelex	1 434	37.95	54 415.58	1 434	41.94	60 144.53	1 445	11	0.8%	41.95	60 619.24	474.72
18 communes	47 599	37.9467	1 806 225.31	47 599	41.94	1 996 387.30	48 303	704	1.5%	41.9510	2 026 360.80	29 973.50

ASV = Annuaire statistique vaud

Participations des communes (Budget 2021)	1 996 387.30
Participations des communes (Budget 2022)	2 026 360.80
Différence entre les 2 budgets	29 973.50

Répartition des charges entre les communes

Le coût effectif de fonctionnement est facturé à toutes les communes signataires, selon les bases de répartition en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente, selon les données SCRIS.

La participation des communes est facturée durant l'année en cours sur la base du budget.

A la clôture des comptes, la participation des communes est corrigée selon les frais effectifs.

9282-01 Fonds de réseve VEHICULES			2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			182 178		54 634		161 134		93 134		128 134		93 134		73 134		128 134	
Ajout au fonds de réserve			30 000		100 000		30 000		35 000		35 000		50 000		55 000		55 000	
Remplacement du Véhicule d'intervention Z291	12-2019	St-Cergue		72 428.75														
Remplacement du Véhicule tonne-pompe Z123	14-2020	Nyon		85 115														
Reprise de l'ancien TP Z122					6 500													
Remplacement du Véhicule tracteur Z152 (Z152 actuel > Genolier Z301)	18-2020	Nyon et Genolier					98 000											
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z102		Nyon								70 000								
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z101		Nyon											70 000					
Total annuel des investissements projetés			30 000	157 544	106 500	-	30 000	98 000	35 000	-	35 000	70 000	50 000	70 000	55 000	-	55 000	-
Situation au 31 décembre			54 634		161 134		93 134		128 134		93 134		73 134		128 134		183 134	

9282-03 Fonds de réserve PERTES sur DEBITEURS			2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			2 535		2 580		2 414		2 414		2 414		2 414		2 414		2 414	
Ajout au fonds de réserve						167												
Total annuel des investissements projetés			-	-	-	167	-											
Situation au 31 décembre			2 535		2 414		2 414		2 414		2 414		2 414		2 414		2 414	

9282-04 Fond de réseve INFRASTRUCTURE			2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses														
Situation au 1er janvier			90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000	
Ajout au fonds de réserve																		
Total annuel des investissements projetés			-															
Situation au 31 décembre			90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000	

9282-05 Fond de réseve REVUE			2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			-		10 000		35 000		45 000		5 000		15 000		25 000		35 000	
Ajout au fond de réserve			10 000		25 000		10 000		10 000		10 000		10 000		10 000		10 000	
Revue 2022									50 000									
Revue 2026																		50 000
Total annuel des investissements projetés			10 000	-	25 000	-	10 000	-	10 000	50 000	10 000	-	10 000	-	10 000	-	10 000	50 000
Situation au 31 décembre			10 000		35 000		45 000		5 000		15 000		25 000		35 000		-5 000	

9282 TOTAL Fonds de réseve			2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026	
Situation au 1er janvier			274 713		157 214		288 548		230 548		225 548		200 548		190 548		255 548	
Situation au 31 décembre			157 169		288 548		230 548		225 548		200 548		190 548		255 548		270 548	